

COVID-19

Le secteur médico-social en souffrance : l'Unapei appelle à l'aide Décideurs politiques, institutions publiques, militants, donateurs. Nous avons tous un rôle à jouer

Paris, le 27 mars 2020. **La crise sanitaire s'accélère en France. Le Covid-19 frappe de plein fouet toutes les catégories de population sans épargner les personnes déjà en situation de fragilité et de vulnérabilité. Depuis plusieurs jours, les associations du mouvement Unapei sont confrontées aux premiers décès et à un nombre grandissant de cas graves de personnes en situation de handicap. Les professionnels du médico-social, les bénévoles mais aussi les familles qui accompagnent au quotidien les personnes en situation de handicap se retrouvent, aujourd'hui, seuls, très souvent désemparés, face à une situation de plus en plus dramatique. Plus que jamais mobilisés, les professionnels du médico-social doivent gérer l'ingérable bien au-delà de leurs métiers d'accompagnants. L'Unapei demande, sans délai, de l'aide, du soutien, du matériel de protection, des dons pour qu'aucune personne ne soit laissée de côté.**

1. Nous avons besoin de matériel de protection

Aujourd'hui, les professionnels du mouvement Unapei continuent leurs accompagnements auprès des personnes en situation de handicap, qu'elles soient confinées au sein de structures ou à leurs domiciles. En manque de reconnaissance, le secteur médico-social fait face à un nombre cruellement insuffisant de matériel de protection.

*« Nos équipes, nos professionnels, les personnes que nous accompagnons, **ont besoin de façon urgente de masques de protection, de gels hydroalcooliques, de blouses et de surblouses en quantité suffisante, en respect des règles énoncées par le Gouvernement, et ce pendant toute la durée de l'épidémie** » demande expressément Luc Gateau, président de l'Unapei.*

Par ailleurs, les 1 500 foyers de vie et d'hébergement gérés par le mouvement Unapei, et relevant des Conseils départementaux, **ne sont pas répertoriés sur les listes des Agences régionales de santé**. Ces foyers internalisés ne sont donc pas approvisionnés en matériel de protection. Comment éviter la propagation du virus au sein des établissements si les principes de précaution ne peuvent pas être respectés ?

Jusqu'à présent, les associations membres de l'Unapei ont organisé des répartitions de matériels en fonction des besoins sur les territoires. Mais, aujourd'hui, le manque de matériel devient trop criant. **Conséquences : un grand nombre de professionnels gèrent des situations de plus en plus difficiles, d'autres ont dû être mis en arrêt à la suite d'une contamination au Covid-19 et de nombreux parents, par peur de la contamination, refusent l'accès de professionnels au domicile.**

2. Nous plaidons pour un accès des personnes handicapées aux soins palliatifs

Alors que le nombre de cas augmente et que les décès surviennent dans les associations membres de l'Unapei, en particulier celles basées dans le Grand-Est, les Hauts-de-France et la Bourgogne-Franche-Comté, les professionnels du médico-social sont dans l'obligation de s'improviser professionnels de soins palliatifs, avec plus ou moins de soutien à distance des équipes mobiles de soins palliatifs.

L'Unapei demande sans délais un renforcement des équipes de soins palliatifs dans les établissements et services médico-sociaux et du matériel adéquat, ainsi que l'adoption d'un protocole de délégation d'accompagnement de ces soins par des personnels non soignants dans les établissements et services.

*« Les personnes en situation de handicap sont de toute évidence des victimes annoncées du Covid-19. Dans cet état d'urgence sanitaire, **nous demandons à l'Etat de prendre, sans attendre, les mesures nécessaires pour que les personnes en situation de handicap aient un accès effectif aux soins palliatifs.** L'Unapei*

refusera toute situation d'injustice, d'exclusion, d'abandon à l'égard des personnes en situation de handicap ou de leurs accompagnants » souligne Luc Gateau.

3. Nous demandons une action coordonnée sur les territoires

L'Unapei relève, partout en France, des problématiques de coordination entre les services de l'Etat. **Il est essentiel que les personnes handicapées, leurs familles et les professionnels du médico-social soient réellement identifiées comme prioritaires partout en France et par tous les acteurs.**

Ainsi, les associations constatent de nombreuses amendes et même des gardes-à-vue pour des personnes n'ayant pas accès à la lecture et ne possédant pas d'attestation adaptée. Aussi, nous demandons qu'un message soit adressé aux agents en charge de ces contrôles afin de les inviter à accepter la présentation des supports d'attestation en FALC (facile à lire et à comprendre), mais également à faire preuve de tolérance, dans la mesure du possible, envers ces publics spécifiques et vulnérables.

4. Nous appelons à la générosité du public

Le Mouvement Unapei, reconnu d'utilité publique, unit ses forces pour faire face à la situation dramatique subie par les personnes en situation de handicap, les familles et les professionnels du secteur médico-social. Pour répondre à cette crise d'urgence absolue, l'Unapei a besoin de dons pour continuer à accompagner au mieux les personnes en situation de handicap, à la hauteur de leurs besoins.

Les fonds collectés seront directement affectés au Fonds d'urgence Covid-19 de l'Unapei, pour l'achat immédiat de matériel de protection et le financement de solutions d'accompagnement d'urgence.

L'Unapei a besoin de vous pour agir au plus vite ! Faites un don sur www.unapei.org

Pour toute question liée au Covid-19 :

- **Un accueil téléphonique par association** : retrouvez toutes les coordonnées sur www.unapei.org, onglet « trouver une association près de chez vous »
- **Une adresse mail dédiée** : covid19@unapei.org

À propos de l'Unapei

Mouvement citoyen de 900 000 personnes handicapées, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes, quelle que soit la singularité de leur handicap, accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes handicapées. Son réseau de 550 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes handicapées pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. L'Unapei accompagne tout au long de leur vie 200 000 personnes handicapés, enfants et adultes, intellectuels et cognitifs. Chaque année 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel dont la moitié avec des déficiences sévères. <http://www.unapei.org/>

Contact presse :

Elodie Audonnet

e.audonnet@unapei.org

06 21 63 36 07